

Patrick JUIN

Secrétaire du CEE

Par mail avec accusé de réception

Châtelleraut, le 8 novembre 2010

Monsieur le Président,

Au lendemain de notre dernier Bureau du 5 octobre, un article documenté de M. Cabirol dans "La Tribune" évoquait un plan d'économie de plusieurs centaines de suppressions de postes dans Thales. Nous n'avons pu prendre connaissance que très partiellement d'un démenti assez confidentiel qui aurait mérité une explication de texte.

Dès le 12 octobre, je vous demandais donc de réunir au plus tôt le Bureau, demande réitérée le 18 octobre. Votre acceptation de principe n' a été suivie d'aucune prise de date à ce jour.

Par contre, mes collègues secrétaires des Comités de Groupe France et du CCE de Thales SA ont reçu un projet d'ordre du jour concernant "une évolution générale du Groupe" avec des réunions initialement prévues le 10/11. Je me félicite que ces réunions aient été reportées car je n'imaginai pas qu'elles puissent se tenir alors que ni le CEE ni le Bureau n'aient également été réunis.

Depuis ma demande de Bureau extraordinaire, nous avons appris l'existence d'un plan d'économies en Espagne avec projet de suppressions de 105 postes, de mesures de réduction d'emplois en Belgique. Le CEE a clairement manifesté depuis près d'un an l'inquiétude unanime de ses membres sur les éventuelles conséquences sur l'emploi de Probasis, inquiétude restée sans réponse à ce jour.

Quand un journaliste publie un article alarmiste selon des sources manifestement bien informées,
quand une demande de réunion de Bureau sur le sujet reste des semaines sans réponse,
quand les Comités de Groupe France et le CCE de Thales SA sont convoqués sur un ordre du jour commun, mais pas le Bureau du CEE,
quand des plans de licenciements émergent dans Thales dans plusieurs pays ,
alors le capital de confiance réciproque nécessaire au bon fonctionnement de notre comité est entamé.

A l'heure où je vous adresse ces remarques, j'ai les plus grandes difficultés à imaginer une perspective d'amélioration à court terme. Le délai raisonnable pour convoquer le Bureau avant la plénière est quasiment échu. Nous nous acheminons vers une communication en séance plénière le 14/12 sur "une évolution générale du Groupe" probablement rendue publique dans Thales en France auparavant.

J'ai toujours considéré, vous le savez, qu'un des rôles du secrétaire d'un Comité était de contribuer autant que possible à la sérénité des débats en réunions plénières. Je ne serai pas en mesure de le faire lors de notre prochaine plénière.

J'espère que cette situation ne traduit pas un changement de politique de la Direction Générale vis à vis du Comité Européen et plus largement vis à vis de la représentation des salariés.

Sincères salutations

Patrick Juin
Secrétaire du CEE

Copie : Pierre Groisy
Les membres du CEE

Pièce jointe : mail du 12/10/2010

Sujet: Probasis & CEE-EWC Thales
 De: JUIN Patrick <patrick.juin@fr.thalesgroup.com>
 Date: Tue, 12 Oct 2010 16:01:13 +0200
 Pour :: Loic MAHE <loic.mahe@thalesgroup.com>
 Copie à :: Pierre GROISY <pierre.groisy@thalesgroup.com>

De : Patrick Juin
 A : Loic Mahé
 Copie : Pierre Groisy

Copie : membres du CEE - EWC members

Lors du Bureau du CEE du 5/10/2010, nous avons entendu M. Bonassi avec beaucoup d'intérêt.
 Il a commenté pour nous l'avancement du plan d'économie Probasis.
 Sa présentation a appelé deux types de remarques :

- 1- l'impact évident sur l'emploi n'est pas développé dans la présentation
- 2- la "proactivité" promue par quelques uns des membres du Bureau n'est pas mise en oeuvre.

M/M Bonassi et Groisy ont bien pris note du premier point et, pour le second, le principe de rencontres entre M. Bonassi et des membres du Bureau a été retenu.

C'est donc avec une grande surprise que nous avons appris par un article de la Tribune du 6/10/2010 qu'un courrier adressé en août 2010 aux principaux responsables opérationnels, en plus du cadrage du plan Probasis, incluait une demande de chiffrage en terme de nombre d'emplois à supprimer dans les directions fonctionnelles. L'existence de courrier, que la Direction de Thales n'a pas démentie, est une offense grave au Comité Européen de Thales et à la démarche positive qu'il a adoptée depuis janvier 2010.

En effet, dans tous les cas, les avis du comités européens doivent être recueillis par la Direction comme un élément participant à sa décision.

Or parmi l'ensemble des sujets sur lesquels le Comité Européen est fondé à donner un avis, celui de l'impact sur l'emploi en Europe des projets de la Direction est un incontournable.

La Direction ne peut pas, par devant, rester muette quand elle est questionnée sur les conséquences sur l'emploi de son plan d'économie, et, par derrière, oeuvrer activement à les préparer.

Nous vous demandons donc de communiquer aux membres du Bureau un copie de ce courrier dans les meilleurs délais.

Nous vous demandons également de réunir le Bureau du Comité Européen au plus tôt sur l'ordre du jour suivant :

- information sur le cadrage de Probasis dans les entités
- présentation des prévisions d'impact sur l'emploi et du mode de gestion de cet impact
- information sur d'éventuelles négociations syndicales (françaises ?) en lien direct ou indirect avec ce projet
- décision d'expertise complémentaire sur Probasis
- compléments à l'ordre du jour de la réunion plénière du 14/12/2010

Nous regrettons que le Comité Européen ne soit pas pris plus au sérieux quand il cherche à promouvoir des modes de fonctionnement proactifs et ouverts.

Sincères salutations

Patrick Juin
 Secrétaire du CEE-EWC Thales